

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 11 DÉCEMBRE 1891

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 12

LE

CHEMIN DES LARMES

UN AMOUR DÉÇU.

(Suite.)

II

PAYSAN ET GENTILHOMME.

La veille, toute la journée, elle l'avait attendu, puis la nuit arrivant elle s'était dit :

— Il viendra demain.

Est-ce qu'il pouvait ne pas avoir le désir d'être auprès d'elle comme elle avait, elle le désir d'être auprès de lui ?

Paule était coquette, coquette par instinct et par ambition ; mais disons-le, elle n'écouait que les inspirations de son cœur et ne se livrait à aucune manœuvre de coquetterie. Peut-être n'en était-elle que plus séduisante et dangereuse. Son amour déjà ancien avait été l'explosion d'une passion latente plutôt que la naissance d'un sentiment spontané.

La première fois qu'elle avait vu le comte de Verdraine, il lui avait semblé que ce jeune homme n'était pas un inconnu pour elle ; évidemment parce que Maxime était la personification de son rêve, elle s'était plu à revêtir celui qu'elle aimerait de toutes les qualités, de tous les avantages que peuvent imaginer une âme impressionnable, un esprit porté au beau.

Paule ne croyait peut-être guère à la fameuse prédiction faite à son grand-père, mais elle croyait à l'amour.

Bien certaine que le comte ne laisserait pas passer quarante-huit heures sans la voir et qu'il allait venir, elle s'était habillée et coiffée à son intention. Elle était vraiment adorable : le bonheur qu'elle éprouvait d'aimer et l'espoir qu'elle avait d'être aimée la rendaient plus ravissante encore.

Comme elle attendait, tout en travaillant à un ouvrage au crochet, elle eut une visite qui lui causa une émotion pénible, la visite d'Etienne Denizot.

Le jeune paysan venait pour causer avec le père Rouget d'une affaire concernant la commune et qui leur était confiée par le conseil municipal dont tous deux faisaient partie.

Le vieillard et le jeune homme s'étant entendus au sujet de l'affaire ce dernier échangea avec Paule quelques paroles insignifiantes, banales,

comme quand on parle de la pluie et du beau temps.

Oh ! ce n'était pas qu'Etienne ne trouvât rien à dire à celle qu'il adorait ; des paroles, contenant l'expression ardente de son amour respectueux et dévoué, montaient de son cœur à ses lèvres ; mais elles s'arrêtaient là ; le pauvre timide n'osait pas les faire entendre.

— Paule, dit-il au moment de se retirer, nous aurons sans doute le plaisir de vous voir dimanche soir au bal ?

— Je ne sais pas encore si j'ai au bal dimanche, répondit-elle, cela dépendra de ma mère...

— Oh ! elle ne refusera pas de vous y conduire.

— Nous verrons.

— Vous savez que sans vous, la joie ne serait pas complète.

— Les danseuses ne manquent point.

— Notre fête promet d'être très-belle cette année.

Oui, on le dit.

— Nous aurons toutes sortes de réjouissances : chevaux de bois, loteries, jeux nombreux, mât de cocagne, courses en sac, tire, revue des pompiers, le bal sous une tente comme l'année dernière, et pour la première fois, cette année, un feu d'artifice.

— Ce sera parfait. Recevez mes compliments, Etienne, car, comme l'année dernière, c'est vous qui êtes l'organisateur de la fête.

Le jeune homme devint très rouge.

— Je fais partie de la commission de la fête, répondit-il très ému, nous sommes trois et toute la charge est pour moi.

— Vos camarades ont pleine confiance en vous et ils ont raison.

— Paule, reprit le jeune homme d'une voix hésitante, je voudrais vous demander.....

— Dites Etienne.

— Si vous venez au bal, mais vous viendrez, vous ne pouvez faire autrement, je vous demande de m'accorder la faveur d'une danse.

— Je ne promets rien d'avance, répondit-elle d'un ton peut-être un peu trop sec ; d'ailleurs, il n'est pas encore certain que j'aie au bal et je ne suis pas si je danserai.

Etienne sentit toute la dureté de cette réponse ; mais il eut assez de force pour dissimuler la peine qu'il en éprouvait.

— Il prit congé de la jeune fille et du vieillard.

Juste au moment où il sortait de la maison, le comte de Verdraine sautait lestement à terre.

Les deux jeunes gens se rencontrèrent pour la première fois ; mais en voyant ce grand garçon fort, robuste, bien découplé, à la figure sympathique, au regard franc, loyal, le comte devina que c'était Etienne Denizot. Celui-ci n'eut pas de peine à comprendre qu'il se trouvait en

présence de ce comte de Verdraine dont tout le monde parlait dans le village et que, déjà, on lui donnait pour rival.

Les deux hommes s'étaient toisés ; Maxime n'avait pu se défendre d'un mouvement de curiosité et Etienne avait tressailli et pâli.

Le paysan salua le premier et le comte lui rendit son salut, ayant le bon goût de ne pas se montrer dédaigneux.

Tas un mot ne fut prononcé, d'ailleurs ils n'avaient pas un mot à se dire.

Etienne s'éloigna et le comte entra dans la maison où il fut reçu avec empressement par le père Rouget et la belle Paule devenue toute rouge de plaisir.

Après les compliments d'usage échangés, on s'assit.

— Eh bien, monsieur le comte, dit l'ancien sergent pour entamer la conversation, comment trouvez-vous notre pays ?

— Mais fort bien, cher monsieur ; Saint-Amand et ses environs sont particulièrement admirables.

— Nous possédons plusieurs endroits très pittoresques, dit Paule, lesquels, assurent les peintres, méritent d'être visités.

— Je suis assez amateur de beaux sites mademoiselle, et je me promets de faire quelques excursions dans la contrée.

— Ma foi monsieur le comte, vous ferez bien, dit Rouget, et je vous indiquerai deux ou trois points de vue dont vous serez enchanté.

— En m'accompagnant, cher monsieur, vous mettez le comble à votre obligeance.

— Oh ! monsieur Rouget, que dites-vous !

— M. le comte a raison de te gronder grand-père.

— Mais M. le comte sait bien que je me mets entièrement à sa disposition.

— Merci, cher monsieur, nous prendrons donc un jour de la semaine prochaine.

— Eh bien, oui, c'est cela, après la fête.

— Monsieur le comte, dit Paule, ne sait peut-être pas que dimanche prochain et le lendemain lundi nous célébrons notre fête paroissiale, qui est la Nativité de la Vierge ?

— Mais oui, on a parlé de cette fête devant moi, qui est la plus belle du canton, paraît-il, et attire à Saint-Amand toute la jeunesse des villages voisins.

— La jeunesse se réunit et s'amuse pour se préparer aux vendanges, dit Pierre Rouget.

— Et la jeunesse a parfaitement raison, répondit le comte. Cependant, et bien qu'il n'en eût point l'air, le jeune homme était préoccupé et encore sous l'impression désagréable qu'il avait éprouvé en voyant

Etienne Denizot sortir de la maison. Tout en se disant qu'il ne pouvait avoir à redouter la rivalité du jeune paysan, ce qu'il ressentait n'était pas exempt d'un sentiment de jalousie.

— Si j'en juge d'après ce que j'en ai pu voir, reprit-il il y a à Saint-Amand-les-Vignes une belle jeunesse.

— Ça, c'est vrai, approuva l'ancien sous-officier.

— Je n'avais vu que mademoiselle, continua le comte en saluant la jeune fille, et certes j'avais pu constater que, du côté des jeunes filles, votre village n'avait rien à envier aux pays les plus renommés pour la beauté des femmes.

Paule était au septième ciel.

— Mais poursuivit Maxime, j'ai vu tout-à-l'heure un jeune homme qui m'a prouvé que les beaux garçons ne devaient pas être rares non plus à Saint-Amand.

— Monsieur le comte veut sans doute parler de M. Etienne Denizot, qui est venu me parler d'une affaire qui regarde la commune et qui nous quittait comme vous arrivez, monsieur le comte.

— En effet, c'est de ce jeune homme que je parlais.

Ah ! c'est là M. Etienne Denizot ?

— Est-ce que l'on vous avait parlé de lui ?

— Oui, beaucoup.

— Ah !

— La jeune fille avait pâli.

— M. de Vaucreux, continua le comte, s'intéresse fort à M. Etienne Denizot et m'en a fait un éloge chaleureux.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

Les fêtes approchent donc... enfin ajouteront quelques-uns de nos turbulents lecteurs. Déjà la Ste-Catherine, avec ses bouillons dorés, ses mirages transparents est venue. Bientôt Noël suivra et enfin le jour de l'An couronnera par ses joies, ses contantes surannées mais rimées et pratiquées la série de fêtes que nous a prodiguées 1891. Donc, le gros événement pour nous tous, c'est que nous allons bientôt commencer une nouvelle année. Aussi le chroniqueur manquerait-il à ses premiers devoirs, s'il n'accordait pas à cette actualité spéciale, toute l'importance qu'elle mérite. Les choses n'ont qu'une valeur relative, celle que nous leur donnons. Au milieu de tant de faits dont nous devons entretenir le public, nous avons choisi tout d'abord l'année 1892 qui n'a plus que quelques pas à faire pour sortir de l'ombre et pour y rejeter son confrère 1891. Ce fait touche chacun de nous, écrivains et lecteurs.

C'est une année qu'ils vont passer ensemble.

Z. P. se permettra, lui qui peut causer de tout à l'occasion de tout, quelques conseils, ce sont plutôt des considérations ou, si vous aimez mieux, je vais vous entretenir aujourd'hui sur le luxe au point de vue social.

La seule vraie richesse d'un pays lui est apportée par le travail. En effet, si nous nous appliquons à la terre, à l'industrie, au commerce, à la mise en valeur de toutes les choses utiles que nous fournit la nature, il est certain que ces choses subviendront à tous les besoins de l'humanité. Grâce au travail que Dieu a imposé à l'homme, grâce à la sueur du front suivant l'expression de la Genèse, le pain, les vêtements et la satisfaction de nos premiers besoins nous sont assurés. Le travail produit le salaire que gagne l'ouvrier et produit aussi naturellement l'objet utile créé.

Quel est cet objet ? C'est la forêt défrichée, la terre cultivée, la mine exploitée, la route ouverte, les chemins de fer construits, la maison installée ..... ce charmant *Home sweet home* des anglais ! Dans une plus haute sphère, ce sont les enfants instruits, les hommes gouvernés, et, si nous montons encore, les âmes gagnées à Dieu par ses serviteurs. Ces travaux faits par tous, chacun dans sa sphère d'action, produit, comme on le voit, des fruits nombreux et pour la terre et le ciel, et de plus, il soutient celui qui s'y livre, qui ce soit par le travail de ses mains ou par les efforts de son intelligence. Le travail employé à des choses inutiles ne donne qu'un produit : le salaire, l'objet est nul lorsqu'il n'est pas nuisible à la vanité. Ainsi dans ce cas, s'il y a surabondance de travail humain, le luxe en retire presque tout le bénéfice, et, il se développe à un tel point que l'indispensable est négligé. Les villes se remplissent d'inutilités dangereuses, le commerce alimenté par les fabriques ouvre d'énormes magasins qui spéculent sur la beauté des costumes. Surtout de ce temps-ci, que, de dépenses inutiles pour satisfaire au luxe !

Semblable à ces vents brûlants du Midi, qui, couvrant l'herbe et la verdure d'insectes dévorants, ôtent la subsistance aux animaux utiles, et portent la disette et la mort dans tous les lieux où ils se font sentir ; le luxe, dans quelque Etat, grand ou petit, que ce puisse être, pour nourrir des foules de valets et de misérables qu'il a faits, accable et ruine le laboureur et le citoyen. Sous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reste, et dépeuple l'Etat tôt ou tard.

A ne consulter que l'impression

la plus naturelle, il semblerait que, pour délaigner le luxe, on a moins besoin de modération que de goût. La symétrie et la régularité plaît à tous les yeux ; l'image du bien-être et de la félicité touche le cœur humain qui en est avide : mais un vain appareil, que ne se rapporte ni à l'ordre ni au bonheur, et n'a pour objet que de frapper les yeux, quelle idée favorable à celui qui l'étale peut-il exciter dans l'esprit du spectateur ? L'idée du goût ! le goût paraît cent fois mieux dans les choses simples que dans celles qui sont ofusquées de richesse. L'idée de la commodité ? Y a-t-il rien de plus incommode que le faste ? L'idée de la grandeur ? C'est précisément le contraire.

Quand je vois qu'on a voulu faire un grand palais, je me demande aussitôt pourquoi ce palais n'est pas plus grand ? Pourquoi celui qui a 50 domestiques, n'en a-t-il pas cent ? Cette belle vaisselle d'argent ; pourquoi n'est-elle pas d'or ?

Homme, ne cherche plus l'auteur du mal causé par le luxe ; cet auteur c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres : et l'un et l'autre te viennent de toi.

Otez nos funestes progrès, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez les ouvrages inutiles des hommes et tout devient parfait.

J'étais en frais de tourner un magnifique Z. P. pour terminer ma chronique, lorsque je reçus mon journal d'Europe. Je l'ouvre immédiatement, je le parcours et je remarque entr'autres nouvelles que le Congrès de la paix va se réunir bientôt.

Les libres-penseurs ont, chaque année, la fantaisie de se réunir tantôt dans une ville de France, tantôt dans une autre pour délibérer sur les moyens à prendre pour éviter la guerre : histoire de jeter de la poudre aux yeux des crédules. Cette année, le Congrès de la paix va se réunir à Rome, ville pacifique comme on a pu le voir. C'est Crispi qui en tient les ficelles. Hum ! Les Italiens, Crispi..... amis remarquables de la paix. Nous avons pourtant entendu leurs cris de mort il y a quelque temps contre les ouvriers français.

Et dire que vingt députés, cinq ou six sénateurs français doivent s'y rendre sous la conduite de M. de Douville-Maillefeu ! Quelle farce ! Il paraît, cependant, qu'une nouvelle récente a refroidi le zèle des représentants français. Quel est cet incident dont parle avec mystères les feuilles bien informées ?

Hum ! on ne le dit pas ici, mais je pense qu'il y a du *Vive Sedan* dans l'air et qu'on interdirait aux Français de répondre par *Vive Custozza* et encore plus par *Vive Magenta* !

Z. P.



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 11 DÉCEMBRE 1891.

MOYENS EXCEPTIONNELS.

Nous empruntons au premier numéro du *Canadien* publié à Montréal, l'article suivant, écrit avec une rectitude de vues et une modération de langage auxquelles nous nous faisons un devoir d'applaudir.

« Ceux de nos confrères qui combattent M. Mercier se plaignent énergiquement du procédé légial qu'il a adopté contre M. Tardivel, en le faisant arrêter pour libelle séditieux. C'est, disent-ils, une chose du passé, une relique des temps anciens, un débris des jours de tyrannie, une infamie, un attentat contre la liberté de la presse.

M. Mercier a la responsabilité de sa conduite, et le peuple en est le juge.

Mais avant d'aller trop loin dans la voie du courroux, nos confrères feraient peut-être bien de se souvenir que depuis trois mois nous sommes en pleine antiquité, à leur grand plaisir et délices.

Il y a très, très longtemps que les ministres sont justiciables des parlements, qui les appuient de leurs majorités, et des collègues électoraux qui élisent ces parlements. Il y a eu du sang versé en ce pays pour la conquête de ce privilège, dont jouissent sans conteste toutes les parties de l'Empire de la Reine dotées du système constitutionnel.

Le lieutenant-gouverneur a commandé à M. Mercier de se soumettre à une Commission Royale, composée de Magistrats nommés par un pouvoir différent et indépendant de celui de la législature de Québec, un acte qui est du domaine certain de cette dernière, et pour lequel elle a le pouvoir de blâmer et d'approuver le cabinet.

Ce procédé n'est indiqué dans aucun code de droit parlementaire, que nous sachions. Les circonstances ont guidé l'honorable M. Angers, et aussi M. Mercier qui, ayant accepté un tribunal qui n'est pas celui que la constitution a créé, est sorti de la légalité ordinaire—si nous pouvons ainsi parler—à la suite du Lieutenant-Gouverneur.

Nous sommes à cette heure hors les us et coutumes, hors le droit parlementaire. Ceci n'est contesté par aucun homme sérieux. M. Angers, qui est un fort en loi constitutionnelles, aura un jour à l'autre la l'occasion d'expliquer en parlement son attitude. Vous verrez qu'il invoquera les circonstances qui ont précédé et accompagné l'enquête du sénat, et qu'il dira s'être cru obligé d'avoir recours à des moyens exceptionnels.

M. Mercier se croit sans doute lui aussi obligé d'avoir recours à des moyens exceptionnels. La diffusion dans le pays et à l'étranger des rumeurs et des accusations dont la presse est comble, est de nature à ruiner le crédit du gouvernement de l'Etat. Voilà ce que dit croyons-nous, le premier ministre. Et si nos renseignements sont exacts, l'écrit de M. Tardivel manque tout à fait de vérité. C'est une calomnie, que des gens trop zélés ont fait commettre au journaliste Québécois,

en le mettant sous une fausse impression.

Il faut admettre que M. Mercier a affaire à de singuliers personnages de presse. La *Gazette*, l'*Empire* font pleuvoir sur lui des orages d'accusations.

Il les cite devant les tribunaux où ils auraient l'avantage de prouver la vérité de leurs dires. Au lieu de se montrer la figure comme des lapins. « Ça n'est pas lui, ça n'est pas l'autre, je ne sais qui a fait le coup, etc. »—voilà leur manière de parler. Les accusations sont là, publiées à grands efforts de circulation. Et ceux qui les ont écrites sont introductibles. Leur devoir, s'ils étaient animés par le désir de servir l'intérêt public, serait de se présenter devant le tribunal et devant le pays, avec un plaidoyer de vérité des faits. C'est du franc et net, c'est du journalisme.

Comment ! La *Gazette* de Montréal, un journal riche, puissant, rédigé par le Premier-Ministre de la Puissance, n'a pas le courage l'énergie de la décence de prendre cette attitude virile et correcte ! Si les accusations portées dans ses colonnes sont vraies, qu'elle en prenne la responsabilité qu'elle en nomme les auteurs puisqu'ils sont trop poltrons pour se nommer eux-mêmes.

Sinon, la conclusion naturelle, inévitable, s'imposera qu'il ne faut pas y ajouter foi.

Le *Canadien* n'a pas l'ambition de se citer en exemple et de poser en modèle. Mais il a le droit certainement de demander à ses amis, à ses adversaires, s'il a jamais fait courir bien longtemps ceux qui ont cru devoir lui demander raison devant les cours.

Chaque fois, il a passé pardessus les formalités préliminaires pour dire sans hésitation et sans retard : Me voici.

Où, quand il a été trompé, il l'a dit sans fausse honte et sans crainte.

NOUS SOMMES LA COUR SUPRÊME

Du *Canadien* d'hier.

Les commissaires délibèrent, les commissaires ne sont pas d'accord, les commissaires attendent l'impression de la preuve, etc., etc. Voilà ce dont tout le monde a les oreilles cassées.

Les commissaires délibèrent sur un acte administratif accompli par un cabinet que la majorité des deux chambres a jusqu'ici appuyé.

Les commissaires sont ou ne sont pas d'accord dans l'appréciation de la conduite des ministres auxquels la constitution donne comme juges les députés du peuple.

Les commissaires attendent l'impression de la preuve entendue par trois magistrats sur lesquels le corps électoral, les contribuables qui paient l'impôt, n'ont aucun contrôle.

Le *Canadien* croit à l'honorabilité et à l'intégrité de MM. Jetté, Davidson et Baby. Il croit plus encore au gouvernement responsable. Ils sont inamovibles, et en ma qualité d'électeur, je ne pourrais leur arracher un cheveu, s'ils rendaient un jugement qui ne me conviendrait pas. Je suis impuissant à les atteindre, s'ils me donnent un gouvernement qui n'aurait pas ma confiance.

J'ai le privilège de voter contre les ministres et les députés qui ne font pas mes affaires à mon goût. Quand je dis moi, je parle de tout citoyen qui jouit de la franchise.

Mes collègues de l'électorat et moi, nous entendons ne pas nous dessaisir de notre droit d'être représentés en parlement par des députés et de juger ces députés et leurs cen-

vres. Nous sommes la Cour Suprême !

Il n'y a rien dans le code constitutionnel qui autorise messieurs Jetté, Davidson et Baby à se substituer à ceux que nous élisons et à nous-mêmes. Ils sont juges sur un autre banc. Ils siègent en ce moment sur le nôtre—sans juridiction. Ils sont en plein empiètement.

Redoutons les conséquences finales de la formidable erreur qui se commet.

Je parle en toute liberté et me place exclusivement sur le terrain de la constitution. Dès le début de cette crise, le *Canadien* a dit sa pensée. Il a protesté contre l'envahissement par le sénat des pouvoirs et des privilèges de la législature de Québec, et suggéré la convocation immédiate des chambres.

Le sénat, corps irresponsable à ceux qui paient les impôts pour l'administration des affaires de la Province, a passé outre, ou plutôt nous a conduit au tribunal d'un autre corps irresponsable, la commission royale.

Le plus mauvais gouvernement que l'électorat peut renverser, vaut un million de fois mieux—au point de vue de la liberté et des droits du sujet—que la meilleure des créations irresponsables.

J. ISRAËL TARTE.

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes dans les régions ministérielles à Sorel.

Le département des Travaux Publics et celui de la marine sont à couteaux tirés, l'un cherchant à dévorer l'autre. Il s'agit au fond de parti et d'une question de patronage.

M. le sénateur Guévremont tire de son côté avec M. Howden et M. Charland avec ses amis de l'autre.

L'enlèvement des bouées dans le fleuve St-Laurent et leur mise en hivernement a failli être le sujet d'un conflit très sérieux.

Pour le moment, c'est le département des Travaux Publics, qui semble l'avoir emporté.

La rumeur veut que le fils de M. Guévremont soit nommé agent du département de la Marine en remplacement de M. Charland, mais nous n'avons rien de positif à ce sujet.

Un de nos lecteurs nous écrit pour nous demander s'il y a un gouvernement à Ottawa.

Nous aimerions bien pouvoir lui répondre, mais cela nous est impossible pour cette excellente raison que M. Abbott lui-même, l'ignore.

Il paraît que M. Chapleau n'a pas encore accepté.

Mais alors, qui est-ce qui nous gouverne ?

Le "CANADIEN".

Le premier numéro du *Canadien* paraissant maintenant à Montréal nous est arrivé lundi dernier.

Nous nous faisons un plaisir de saluer l'arrivée de ce journal du matin dont M. Israël Tarte est l'habile directeur.

Son talent et l'habileté dont il a toujours fait preuve sont une garantie de son succès et nous lui souhaitons pleine et entière réussite.

Certains journaux ayant annoncé que le parlement fédéral sera convoqué au mois de janvier, l'*Empire*, l'organe de M. Abbott, déclare que la session ne commencera pas avant le milieu de février. On peut prendre cette déclaration comme officielle.

Le Pont de la Rivière Bayonne.

(Au-dessous de la ville de Berthier)

(Suite.)

« En constituant votre pont de telle manière qu'il y ait au milieu un espace capable de s'ouvrir facilement et assez pour permettre de passer aux barques d'un plus fort tonnage ; et en donnant par écrit au sergent de garde l'ordre de faire ouvrir ce passage aussi souvent que besoin s'en fera sentir, avec l'ordre le plus positif de n'y recevoir aucune récompense.

« Si vous trouvez la chose nécessaire, vous construisez une maison de garde pour autant d'hommes qu'il faudra pour protéger le pont.....

« Le capitaine Twiss se rendit immédiatement à Berthier, (1) d'où ; après inspection, il écrivit la lettre suivante :

« Berthier, 8 Juin 1780 (2)

« Monsieur, « Pour obéir aux ordres de votre Excellence en date du 6 courant, je me suis rendu ici ce matin, et trouve que pour accomplir le désir de votre Excellence de laisser un passage d'occasion pour un bateau, un pont flottant sera un ouvrage fort ennuyeux dans son exécution, et fort sujet aux accidents ; difficultés augmentées encore par le peu de largeur de la rivière et la hauteur de ses côtes.

« Pour ces raisons je propose humblement à votre Excellence un pont fixe ayant au milieu une arche d'environ 20 pieds de largeur et seulement recouverte de petites lambourdes et de malriers faciles à ôter. Cette largeur répond effectivement à l'intention de votre Excellence de laisser un libre passage aux grosses barques, et permettra même à un petit vaisseau d'y passer. On m'a néanmoins informé (3) que, durant les dernières 8 ou 10 années, il n'est passé dans cette rivière que deux petits vaisseaux, et encore était ce avec le secours d'une très grande crue au printemps. Cependant, je suis anxieux en toute occasion, d'après les intentions de votre Excellence de servir le public sans causer de dommage à qui que ce soit. Mais je puis assurer votre Excellence qu'un pont fixe sera le meilleur moyen d'y atteindre et d'une exécution beaucoup plus prompte que l'autre.

« Nous allons continuer de préparer le bois de charpente, de façon que le pont sera terminé dans 3 ou 4 jours, si je n'ai pas à attendre l'approbation de votre Excellence.

« Votre serviteur, « WM TWISS. »

Le pont fixe se fit, en effet, aussi vite que Twiss l'avait annoncé, ainsi que l'affirme M. Cuthbert dans une lettre, qu'il écrivit à lord Germaine, secrétaire des colonies à Londres, le 15 juin 1780, pour porter plainte contre Sir Frédéric Haldimand, gouverneur du Canada.

Voici cette plainte : (4)

« Québec, 15 Juin 1780.

« Milord, « Je suis vraiment peiné d'être dans la désagréable nécessité d'importuner votre seigneurie d'une

(1) De nos jours le gouvernement envoie aussi des ingénieurs pour la construction des ponts de fer.

(2) Arch. Canad. Série B., vol. 154, p. 270. Nous traduisons de l'anglais.

(3) On en trouva plus tard des affidavits sous serment, qui détruisent les calculs de la requête de l'honorable M. Cuthbert.

(4) Arch. Canad. Nous traduisons de l'anglais.

plainte contre notre présent gouverneur le général Haldimand ; mais j'y suis obligé par les âpres mesures prises contre ma propriété. Je supplie votre seigneurie d'avoir la patience et l'attention d'écouter la narration de ce qui est arrivé à mon grand dommage et détriment. (1)... Un autre genre de persécution s'est présenté depuis, et paraît être passé du bois à l'eau. Le gouverneur, sans m'en avoir fait application au préalable, et sans en avoir fait la proposition au Conseil, seuls juges d'une mesure publique de cette nature, a, de sa propre autorité, et sans en payer le bois de charpente coupés sur mes propres terres, ordonné la construction par mes tenanciers d'un pont permanent sur la rivière de Berthier clairement et explicitement comprise dans mes titres de concession : sur laquelle rivière, depuis 50 ans et plus, il a été établi une traverse de péage (2) affermée depuis plusieurs années à raison de £58 sterling par année.

J'ai deux moulins à farine et un moulin à scie à six milles au-dessus de la traverse de péage, et des vaisseaux de 50 à 100 tonneaux ont déjà remonté la rivière jusqu'en arrivant à ces moulins ; mais maintenant que la navigation est interceptée, aucun vaisseau ne peut monter plus haut que le pont, et les produits des moulins ne peuvent pas être apportés au St-Laurent autrement qu'en voitures et à grande dépense : lequel pont a affreusement diminué le revenu de mes moulins à farine, et rendu le moulin à scie de peu de valeur ou d'aucune.

« J'ai présenté une requête au gouverneur Haldimand, datée du 27 mai dernier, lui démontrant le dommage que le pont projeté ferait à ma propriété et à celle d'autrui, et ne concevant pas que de telles mesures fussent nécessaires, le bac pour traverser étant sûr, facile et commode à toute heure, et les droits de passage laissés à la discrétion du magistrat, d'après une loi de la province. (3)

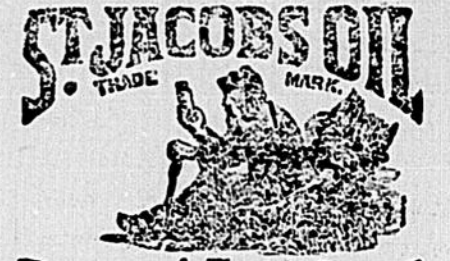
« Je reconnais avoir reçu du gouverneur une réponse à la prière de ma requête me donnant un refus par un écrit daté du 6 Juin, mais m'informant qu'il avait donné l'ordre à l'ingénieur de ne jeter sur la rivière qu'un pont temporaire de vaisseaux. Mais j'ai l'honneur d'informer votre seigneurie que ce n'est pas un pont de vaisseau, mais un pont plus permanent, qui a été jeté sur la dite rivière.

« Permettez-moi d'apprendre à votre seigneurie que mes propriétés, y compris les îles et les rivières, sont au nombre de 5, et en ma possession depuis 15 ans. Et je comprends avec humiliation que, dans toutes les circonstances, dont je me plains, le gouverneur a agi arbitrairement, illégalement, et de manière à léser mes droits.

(1) A cette époque le gouverneur général faisait couper du bois sur les seigneuries de M. Cuthbert, pour l'usage des troupes cantonnées à Sorel ou à Berthier. De là une grosse affaire, que M. Cuthbert traite dans la présente lettre et dans d'autres, en même temps que l'affaire du pont. Comme nous devons parler plus tard de l'affaire du bois, nous passerons ce qui y a trait dans toutes les lettres que nous allons citer, quitte à rapporter plus tard ce que nous passons aujourd'hui.

(2) Des affidavits nieront ce fait plus tard.

(3) On verra plus tard par des affidavits ce qu'il faut penser de cette assertion,



LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIE DOULOUREUX MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS MAUX DE GORGE ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC. En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 60 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix. THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

20 mars 1891.

NOTES LOCALES

M. le notaire Magnan de Joliette était en cette ville mardi.

Il y a eu mercredi dernier une réunion du Conseil de Comté.

M. le Baron Sellière et M. Alf. Musy se proposent de venir la semaine prochaine à Berthier prendre possession de leur usine.

Nous offrons nos meilleurs remerciements aux Directeurs de l'Usine de Farnham pour l'envoi d'un baril de magnifique sucre.

M. Aimé Drainville a été élu mardi dernier marguillier pour la paroisse de St-Cuthbert en remplacement de M. Dominique Rousseau.

Les nouvelles que l'on nous donne de la santé de l'Hon. A. H. Paquet de St-Cuthbert sont de moins en moins rassurantes.

Nous croyons savoir qu'il y aura cet hiver contestation pour la mairie et pour la charge de conseiller dans presque tous les quartiers.

M. R. Tellier, a été mardi dernier élu marguillier en remplacement de M. Mathias Ferland qui cessera ses fonctions au Jour de l'An.

Mardi dernier, jour de la fête de l'Immaculée Conception, a eu lieu la communion générale des hommes de la Congrégation et des enfants de Marie.

C'est le Révérend Père Nolin S.J. qui a fait le sermon le jour de la fête de l'Immaculée Conception. Il a reçu en même temps plusieurs zélatrices de la ligne du Sacré-Cœur et leur a donné des diplômes.

Sur notre demande, M. Alfred Musy, l'un des Directeurs de l'Usine de Farnham, a consenti à rembourser aux membres du syndicat de betterave de Berthier, le montant qu'ils se trouvaient à perdre cette année.

M. Musy a droit à notre reconnaissance et à notre gratitude.

Le discours véhément qu'a prononcé samedi soir le conseiller Lavallée contre le règlement, et les raisons persuasives qu'il a données ont été cause que lundi le règlement a été adoptée à l'unanimité.

Jamais un homme ne pouvait faire une bêtise semblable à celle que ce dernier a faite samedi soir.

Nous croyons qu'il a réussi à gagner son billot de logement pour rester chez lui l'hiver prochain.

C ALFRED CHOULLOU,

12 & 14 RUE ST-JEAN, 9 & 11 RUE ST-ALEXIS, MONTREAL.

Seul agent au Canada pour le BRANDY BOULESTIN, reconnu le meilleur de tous les cognacs au Canada.

pour les vins de PORTO (SHERRIS), de la maison A. R. VALDESPINO, Porto et Jerez de la Frontera.

pour le Rhum St-James.

pour les Liqueurs françaises fins pour les Claret et Sauternes, de l'importante maison A. LALANDE & CIE, Bordeaux.

pour les CONSERVES ALIMENTAIRES, des célèbres maisons FÉLIX POTIN, Paris, R. ROBERTY & CIE, Grasse et Paris, L. FONTAINE, Paris, comprenant les HUILES d'OLIVES SUPERFINES.

Spécialité de VINS DE MESSE approuvés par les AUTORITÉS ECCLÉSIASTIQUES, de L'ÉTRANGER et du PAYS.

GIN, WHISKIES, Etc, Etc, Etc.

Spécialité de REMÈDES FRANÇAIS. Toujours en stock. Avril 1891.

NOTES DIVERSES

Il est question de faire du Herald de Montréal, qui est actuellement en liquidation, un organe libéral important. On le mettrait sur le même pied que le Globe de Toronto, et Sir Richard Cartwright en deviendrait l'acquéreur.

Le Scientific American donne le moyen suivant pour arrêter le saignement de nez. Ce nouveau remède a été donné par le Dr Gleason dans un de ses discours. Il consiste en un mouvement des mâchoires, comme si elles effectuaient l'opération de la mastication. Si un enfant se trouvait dans ce cas, il faut lui mettre du papier dans la bouche et lui dire de bien le mâcher.

C'est le mouvement des mâchoires qui arrête le sang. Ce remède est si simple que bien des personnes prendront envie d'en rire mais on dit qu'on ne sache pas un seul cas où il ait échoué, même dans des cas très sérieux.

La Canada Presbyterian, organe de la secte protestante la plus importante du pays, fait remarquer à un certain élément de la population d'Ontario qui traite la province de Québec de haut, comme une province conquise et tributaire, que les discours violents et les menaces en l'air contre les catholiques et les Canadiens-français empire les choses et qu'une crise à Québec aurait des conséquences terribles sur le Dominion.

« Québec, dit-il, est dans le même vaisseau national que les autres, et si la province française sombre, tout le vaisseau doit sombrer. Une crise à Québec entraînerait une crise dans le reste du Dominion. S'il arrivait que les partis en lutte à Québec viussent à s'unir à Québec contre les autres provinces—et il y a quelque apparence qu'on songe à une union entre les bleus et les nationaux—le résultat inéluctable serait la rupture de la confédération. Une chaîne n'est pas plus forte que son plus faible anneau. Le Dominion n'est pas plus fort que Québec. Si la situation n'était pas aussi sérieuse, il serait amusant d'entendre les gens d'Ontario parler de Québec comme si cette province était un pouvoir étranger contre lequel il faudra probablement un jour prendre les armes. En tout cas, nous sommes dans le même vaisseau et si Québec fait naufrage, Ontario pourra bien avoir énormément de difficulté à atteindre la rive. Et la question est de savoir—quelle rive. »

COUP DOUBLE. En été l'ouvrage qui se fait en dehors de la maison, comme par exemple l'ouvrage qui se fait dans la cuisine d'été, le lavage et le repassage occasionne fréquemment des accidents de diverse nature : on risque de se brûler ou de s'échauffer. A ces maux, M. Jno. Heilmann, Middle Amana, Iowa, E. U. A. a trouvé le véritable remède. Il dit : « Je me suis érouillé le bras et presque en même temps j'attrapai une entorse. Une seule bouteille de l'Huile de St Jacob m'a promptement guéri des deux maux. » Voilà qui double facilement sa valeur et démontre sa grande utilité.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE À LOUISEVILLE. Election des officiers pour l'année 1891-1892 : Présidents honoraires : MM. J. H. Legris, M. P.—Jos. Lessard, M. P. P. Vice-Présidents honoraires. — A. L. Désaulniers, ex-M. P.; Dr L. A. Plante. Président actif.— J. E. Charbonneau, N. P. 1er vice-président.—J. R. E. Désy, avocat. 2e vice-président. — Gédéon Béland, avocat. Secrétaire.—E. H. Tellier. Assistant-Secrétaire.—L. P. Dallaire. Trésorier.—Ch. Trépanier. Commissaires ordonnateurs.—F. X. Lacoursière, Jos. A. Désilets, Harry Lafrenière. Chapelain.—M. le chanoine N. Tessier.

Immédiatement après l'élection des officiers, il fut décidé de célébrer l'année prochaine avec grande pompe la fête patronale à Louiseville.—Le Courrier.

Listes Electorales pour le Comte de Berthier.

Table with 3 columns: Name, No. 1889, No. 1891. Lists various parishes and their respective numbers.

sur un escabeau un peu élevé, un riche fauteuil faisant face aux sièges des évêques. Le héros de la fête fit son entrée à 7 heures précises et il fut reçu par les chers frères et leurs élèves au milieu des cris répétés, de « Vive ! vive ! notre bon Pasteur, » toute l'assistance s'était levée, comme un seul homme. Monsieur le curé fut conduit par le Révérend frère Marie Théon, directeur du Collège vers le magnifique siège qui lui était destiné et y prit place.

A sa droite étaient assis, sur des sièges réservés, M. le directeur du collège et le révérend Frère Zéphirin directeur de l'externat, ainsi que quelques personnes du village ; à sa gauche, le révérend Pierre Labrèche, vicaire, le Dr Chs. Désorey et quelques paroissiens :

Des morceaux de chants, appropriés à la circonstance et entre-mêlés de musique instrumentale, sous la direction habile du révérend frère Sirice, ont été très-bien exécutés par les élèves. Nous avons remarqué de bonnes et puissantes voix, entre autres celles de MM. O. Morel, Wilfrid Dubois et Arthur Courchaine. Les musiciens qui se sont aussi distingués, sont : M. C. A. Désorey Wilfrid Dubois, J. Marcoux, A. Hénauld, F. C. Paquin, A. Coulombe, J. Beausoleil, A. Durand, L. Grand-pré, A. Drainville, A. Courchaine, S. Désy et J. Cardin.

Une jolie petite pièce, intitulée « Le Petit Nigot » a été habilement jouée par Wilfrid Dubois qui n'est pas un petit nigot, je vous assure : Ce petit bon homme nous a fait rire à nous en tenir les côtés. Nos félicitations à ce jeune élève.

Pour faire diversion à la gaieté qui venait de s'emparer de l'assemblée, quelque chose de plus sérieux allait se passer. Victor Hénauld, élève de la plus haute classe, jeune homme instruit déjà et qui déclame presque à la perfection, s'avance près du révérend Messire Brien et lui lut l'adresse suivante :

Vénéral Pasteur, « Vous dire la joie que nous procure le jour mille fois béni de votre fête, ne serait pas chose facile. La parole ne peut exprimer le bonheur d'un enfant ; il sent, il goûte, il s'enivre de l'objet aimé ; son cœur parle et ses lèvres sont muettes. « Nous sommes si d'autant plus heureux de vous prouver notre gratitude aujourd'hui, vénéré Pasteur, que vos bontés pour nous sont sans nombre et que votre cœur paternel nous les continue encore chaque jour, et chaque jour augmente la dette de notre reconnaissance envers vous. « Ce beau et vaste collège, où une excellente éducation chrétienne nous est donnée, à qui la devons-nous, si ce n'est à vos soins et à votre amour de la jeunesse ? Grâce à cette admirable institution, un grand nombre d'entre nous,

ne pouvant suivre un cours classique, recevront du moins dans cette maison les premiers éléments d'une instruction sérieuse et solide, qui leur permettra de paraître avec honneur, et même avec avantage, dans la société. « Que de fois on entend, dans la bouche de l'âge mûr, ces exclamations si souvent répétées : si j'avais pu ; si de mon temps, il y avait eu une école comme celle qui existe maintenant, je serais plus instruit que je le suis. Eh bien, vénéré Pasteur, grâce à vous, nous pouvons sortir de cette trop commune médiocrité, sujet du regret amer de nos devanciers. Mais comment pourrions-nous jamais assez vous remercier d'un tel bienfait ? comment reconnaître ce grand trait de votre générosité qui, non content de nous avoir pourvus de ce magnifique collège, s'intéresse encore aux progrès de nos études et daigne même venir quelque fois nous adresser quelques paroles d'encouragement, qui raniment notre ardeur et nous excitent au travail. « Si, à cette œuvre éminemment chrétienne et patriotique, nous ajoutons les conseils et les sages avis, que votre zèle infatigable ne cesse de nous prodiguer, afin de diriger nos pas dans le chemin de la vertu, notre âme, alors confondue, ne peut que vous offrir, avec un petit merci, l'hommage de ses plus ferventes prières, humble tribut de cœurs qui vous sont et vous seront à jamais reconnaissants. « Daigne le ciel écouter nos supplications et combler de ses plus grandes bénédictions, le Pasteur le plus vénéré et le plus grand de nos bienfaiteurs. « Que Dieu le conserve encore longtemps à l'amour et à l'affection de ses enfants les plus dévoués, afin que, longtemps encore, ils puissent, transportés d'allégresse, chanter ses libéralités et s'écrier comme tout à l'heure : Vive Notre Pasteur ! oui, vive notre Pasteur. »

Tous répétèrent encore une fois Vive, Vive notre bon Pasteur ! Monsieur le Curé répondit à cette belle adresse en termes très émus, avec bonheur et talent. Il remercia chaleureusement les élèves ainsi que leurs habiles et dévoués maîtres pour les beaux et nobles sentiments qu'ils verraient de lui exprimer avec amour et éloquence par l'un d'entre eux.

Il remarqua avec bonheur que nos chers frères, ont aussi enseigné à leurs élèves, avec les sciences qu'ils possèdent déjà à un assez haut degré, pour le temps qu'ils les ont sous leurs soins assidus, cette autre science de savoir apprécier à sa juste valeur tous les sacrifices que les parents de ces élèves de concert avec lui ont faits pour le plus grand bien de la jeunesse de cette paroisse et de celle des autres localités qui viendront ici. Il voit

aussi avec non moins de plaisir que tous, dans la communauté, brillent d'ardeur pour mettre en pratique les quelques conseils qu'ils leur a quelquefois donnés. Il est heureux de constater un si bel état de chose dans cette maison d'éducation qui a tant de ses sympathies. Il dit aux élèves, après quelques autres paroles bien senties de l'auditoire, de prier son saint patron, St-André, qui a bien aimé la jeunesse, afin de toujours être attentifs aux conseils de leurs dévoués maîtres et de suivre rigoureusement, les sages avis que leurs bons et habiles professeurs savent si bien leur donner en temps opportun, afin de persévérer dans les bonnes résolutions qu'ils prennent et qu'ils prendront à l'avenir. Il exauçera certainement leurs prières. Il remercia ensuite bien cordialement nos bons frères pour tout le bien qu'ils savent si bien faire au milieu de leurs élèves et qui rejaillit sur toute la paroisse et termina sa réponse en accordant un grand congé pour le lendemain, jour de la Saint-André. Tous ont approuvé par des vivats et de longs applaudissements.

Que monsieur le Curé nous permette à nous aussi, ses paroissiens dévoués, de profiter de l'occasion pour lui présenter, avec nos sincères sympathies, l'humble offrande de nos meilleurs souhaits de bonheur.

Nous sommes heureux, monsieur le Curé (étant l'interprète ici de vos paroissiens dévoués), de pouvoir vous remercier publiquement pour tout le bien que vous nous avez fait et que vous continuez à nous faire, pour tous les nombreux services que vous nous avez rendus en mille circonstances. En effet à qui devons-nous, sinon à vous, bien aimé Curé, les deux belles maisons d'éducation où nos petites filles et nos petits garçons reçoivent une éducation parfaite et une instruction solide. Aussi ces deux monuments de vos libéralités et de vos labours joints à notre magnifique temple que vous avez fait élever à la gloire de Dieu, il y a que quelques années passées, rediront toujours bien haut, votre amour pour vos paroissiens et leurs enfants et rendront votre nom à jamais célèbre dans l'histoire de cette paroisse. Nous formons donc des vœux bien sincères, nous aussi, au Dieu que vous savez faire aimer par vos enfants, pour qu'il vous conserve encore longtemps à notre affection et qu'il vous laisse encore assez de forces et de santé pour nous diriger, comme toujours, dans les beaux sentiers du devoir, de la vérité et de la religion.

UN PAROISSIEN au nom de plusieurs.

NAISSANCE. A St-Cuthbert, le 3 décembre courant, l'épouse de M. Philippe D-str-mpes un fils.

Parrain et marraine M. et Mde Téléphore Drainville.

DÉCES. A Berthier, le 10 courant, à l'âge de 73 ans, Dame Sophie Pelland, épouse de feu Norbert Lafrenière. Les funérailles auront lieu demain à 8 1/2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

A VOUS MESDAMES.

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer le vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille de « Régulateur de la Santé de la femme » du Dr J. Larivière. C'est le Tonique des nerfs par excellence, stimulant sans égal qui dispose à la gaieté, et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de « Régulateur » pris avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un « Female Pours Plaster » du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville R. I.

MM. EVANS & Sons, Montréal P. Q sont les Agts généraux pour le Canada, pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands.

POUR 30 CENTS A LA LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS, 6 à 14, rue St-Vincent, MONTREAL.

Adressera franco, à toute personne qui enverra la somme ci-dessus : 1o L'Almanach agricole, etc, pour 1892. 2o L'Almanach des familles, pour 1892. 3o Le Calendrier de la Puissance, pour 1892. 4o Les Soirées de la Baie-des-Chaleurs. Ces quatre articles franco par la poste, POUR 30 CENTS.

La Consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvés ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NORRIS, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.

FOR OVER FIFTY YEARS

Mrs WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers for their children while teething. It distributes at night and soothes your rest by a sick child suffering and crying with pain of teething teeth, and gives you a little of "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for children teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it, mothers, there is no mistake about it. It cures Diarrhoea, regulates the Stomach, and Bowels, cures Wind Colic, soothes the Gums and reduces Inflammation, and gives tone and energy to the whole system. Mrs. Winslow's Soothing Syrup" (or children teething) is pleasant to the taste and is the prescription of one of the oldest and best female physicians and nurses in the United States. Price twenty-five cents a bottle. Sold by all druggists in the United States. Be sure and ask for "MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."

ADRESSES.

A. DEMERS, 150617, RUE EDOUARD, BERTHIER. GERMAIN & CHENEVERT, AVOCATS, BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q. DR C. LAFONTAINE, MEDECIN et PHARMACIEN, RUE EDOUARD - BERTHIER. E. J. A. DENERS, HORLOGER ET BIJOUTIER, PLACE DU MARCHÉ BERTHIERVILLE.

J. C. WETTERBERG, Agent d'Affaires et Encanteur, DISTRICT de RICHELIEU. Ce messier porte une attention toute spéciale pour affaires de Collations de comptes, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'écart de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références. POSTE BOITE 415—SOREL, gauch : 589.

A VENDRE Une maison et une boutique de forge avec tous les outillages, dans le village de St-Gabriel de Brandon. Le tout est en parfait ordre et tout à fait neuf. La vente sera faite à des conditions bien faciles. S'adresser à DAVID PROVOST, Charretier, St-Gabriel, 17 Oct. 1890.

Drs Trestler & Globensky, CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME, Pres du Palais de Justice, MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sous agents, au choix de la pratique. Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin. C. F. F. TRESTLER, L. C. D., STEPHEN GLOBENSKY, I. C. D., 30 rue 1592.

LA PREVOYANCE, A. GARNIER, MONTREAL.

Vente et achat de FONDS DE COMMERCE. Nous avons toujours à vendre ou à louer, hôtels, restaurants, confiseries, magasins de tabac et de fruits etc., à tous prix et dans tous les quartiers de Montréal, et la province. Les personnes ayant des établissements à vendre, à la ville ou à la campagne, peuvent s'adresser en toute confiance au No 1572, rue Notre-Dame, bureau de la Prévoyance, 11 juillet 1890.

A vendre ou échanger contre propriété ou commerce, propriété et hôtel, à 20 minutes de Montréal, 2 d'un dépôt, rond de courses en arrière de l'hôtel, club y attendant de 80 membres 1er Sportman de Montréal. Conditions faciles.

A vendre à Montréal pour se retirer des affaires, grande chance, une manufacture de 1er classe, Article d'usage journalier vendu par les grossiers, grands profits.

A vendre à Montréal, rue Notre-Dame, pour cause de cécité. Magasin d'articles de pêche et de chasse, nouveau modèle, 12 ans d'existence, 800 dans la piastra.

A vendre à Montréal, pour cause de maladie, ancien hôtel, 30 chambres, au centre des affaires. Bonne clientèle.

S'adresser à A. Garnier, bureau de la Prévoyance 1572 rue Notre-Dame, Montréal.

"THE WORLD DO MOVE!" And at such a lively pace too. Takes you all your time to keep up with it. Old times are having a hard time—Stupidity dies hard. Eddy's Encased Fibre Ware has completely killed the old-fashioned Fibre Ware, so sweet to shag about in connection with the moss-covered well, but so sweet! A very pleasant surprise. Come, thank goodness. No more vile odors. No more hoops to fly off. No more leaky Pails and Tubs. No more misery for chamber maids. This ware is always sweet at the first kiss of love, but, unlike love, sweet all the time. Wouldn't smell a mite in 20 years—wouldn't shrink a particle in a life time. Indestructible—impervious to liquids. Before Eddy's Encased Fibre Ware the old many-leaked, flabby, ill-smelling, badly-leaking, heavy wooden-ware tubs, to that you ne from whence it will never more return. THE E. B. EDDY CO., HULL, QUE.

EDDY'S IMPERMEABLE FIBRE WARE. YEARS OF VARIOUS EXPERIENCE. In the Use of CURA, we Alone own for all Diseases. TIVE METHODS, that and Control, orders of. FOR A LIMITED TIME. REAL HOPE FOR YOU AND YOURS. Don't brood over your condition, nor give up in despair. Thousands of the Worst Cases have yielded to our HOME TREATMENT, as set forth in our WONDERFUL BOOK, which we send you, FREE, for a limited time. Remember, no one else has the method and experience that we employ, and we claim the monopoly of unique success. ERIC MEDICAL Co., 64 Niagara St., Buffalo, N. Y. 2,000 References. Name this paper when you write.

PATENTS Hotel Riendeau

Conveys and Defences secured. Trade-Marks registered, and all other patent cases in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted. Upon receipt of model or sketch of invention, I make careful examination, and advise as to patentability free of charge. With my office directly across from the Patent Office, and being in personal attendance there, it is apparent that I have superior facilities for making prompt preliminary searches, for the more vigorous and successful prosecution of applications for patent and for attending to all business entrusted to my care, in the shortest possible time. FEES MODERATE, and exclusive attention given to patent business. Information, advice and special references sent on request. J. R. LITTELL, Solicitor and Attorney in Patent Cases, Washington, D. C., Opposite U. S. Patent Office. (Mention this paper)

Journal de Dames et Demoiselles donne chaque semaine 15 à 52 gravures, de la dernière Mode de Paris.—Chaque abonnée reçoit aussi douze Romances et morceaux de Musique pour piano, choisis dans les œuvres des grands maîtres—douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux Abonnées; ces patrons coupés GRANDEUR NATURELLE sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles. Deux magnifiques feuilletons d'un des auteurs français en renom. Une colonne ouverte aux "Questions et Réponses" offre à nos lectrices une occasion excellente de correspondre avec les éditeurs ou entre elle et de se renseigner mutuellement sur les mille choses qui sont du domaine de la mode. Les Modes Françaises Illustrées traitent les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille. Envoi d'un mandat de \$3.00 pour un an d'abonnement. "LES MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES" Montréal, Canada.

AVIS M. Arsène Roch de la paroisse de Ste Elizabeth, donne avis aux cultivateurs qu'il possède un magnifique poulain sous poil brun pesant 1200 livres et ayant un bon train. Ce poulain qu'il a acheté de M. Norbert Dauphin de St-Norbert, sera au printemps mis au service des juments, chez le propriétaire à Ste Elizabeth, à des conditions faciles. M. Roch possède aussi un cheval trotteur bien connu. Ce cheval n'a que quatre ans. Il sera aussi au service du public durant la saison du printemps. 13 Mars, 1891.

A LOUER Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve. Bain, closet et toutes les autres commodités dans la maison. S'adresser immédiatement à ce bureau. 13 Mars, 1891.

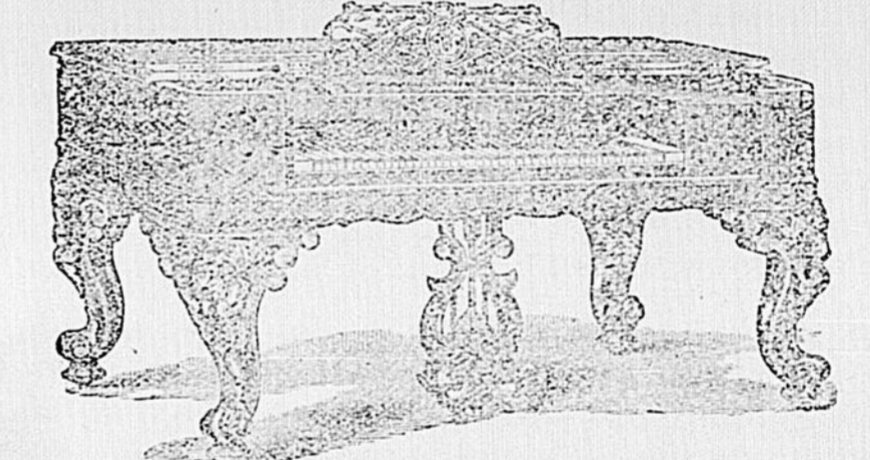
Os. BOURDELAIS St-Cuthbert AGENT GÉNÉRAL DE Monuments Funèbres, En Pierre, Marbre, Granit et Bronze Blanc. OUVRAGE GARANTIE. CONDITIONS FACILES. M. BOURDELAIS a une agence d'arbres fruitiers de toutes sortes, et aussi une agence pour moulins àoudre, orgues et pianos. Janvier 1891.

ALLUMETTES DE EDDY Telegraphes et Telephones INFALLIBLES. SANS DANGER. AGREABLES. Chaque petit bois une allumette. Chaque allumette un coup sur. Pas de Mauvaise Odeur. Pas de Degoutement de Souffre. En vente partout. N'en acceptez pas d'autres. VENUES À HULL, CANADA. ÉTABLIES 1861.

BOISSEAU FRERES, 235 & 237, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison. Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE. AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurah, seulement 69 c.; Soie pongée tricot, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée seulement 75c.; Satin sublime, tous ours vendus \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etieffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge. N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Pas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts. Nous recommandons comme extrême bas prix:—Nos Habillements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres, 235 & 237, Rue St-Laurent, MONTREAL. 6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU, que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MAR SHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup réajustés dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec. Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTREAL. 20 SEPTEMBRE 1889.

Romeo Roch, DE LA VILLE DE BERTHIER, AGENT DE MACHINES AGRICOLES, Etc venant de la célèbre manufacture MASSEY de TORONTO. Aura toujours en mains: Charrues, Faucheuses, Moissonneuses. Lienses, Semoirs, Râteaux, Arracheurs et renhausseurs de patates; Voitures d'été et d'hiver, etc, etc. Le tout à de bonnes conditions et à des prix excessivement bas. M. Roch aura aussi en mains tous les morceaux nécessaires pour réparer les instruments vendus. Berthier, 13 fév. 1891.—jno

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que

Requis, Notices, Billets, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Lettres Funéraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, Entêtes de Comptes, Circulaires, Pamphlets, Livres, Cartes de Visite, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Requis, On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS. Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.